

CHOIX DU STATUT SOCIAL

Logo du cabinet

La problématique du choix du statut

La question du choix du statut social du dirigeant est stratégique. Elle se pose à deux moments clés de la vie de l'entreprise:

- **En phase de création:** Entrepreneur individuel ou gérant, dirigeant d'entreprise? société à l'IS ou à l'IR? Quelle forme juridique et quel statut social et fiscal associé doit-on adopter?
- **En cours de vie de l'entreprise:** Les décisions prises au moments de la création sont-elles toujours adaptées au regard des multiples changements de la réglementation sociale et fiscale?

Le choix du statut s'opère au regard du revenu disponible après calcul des différentes charges sociales et fiscales.

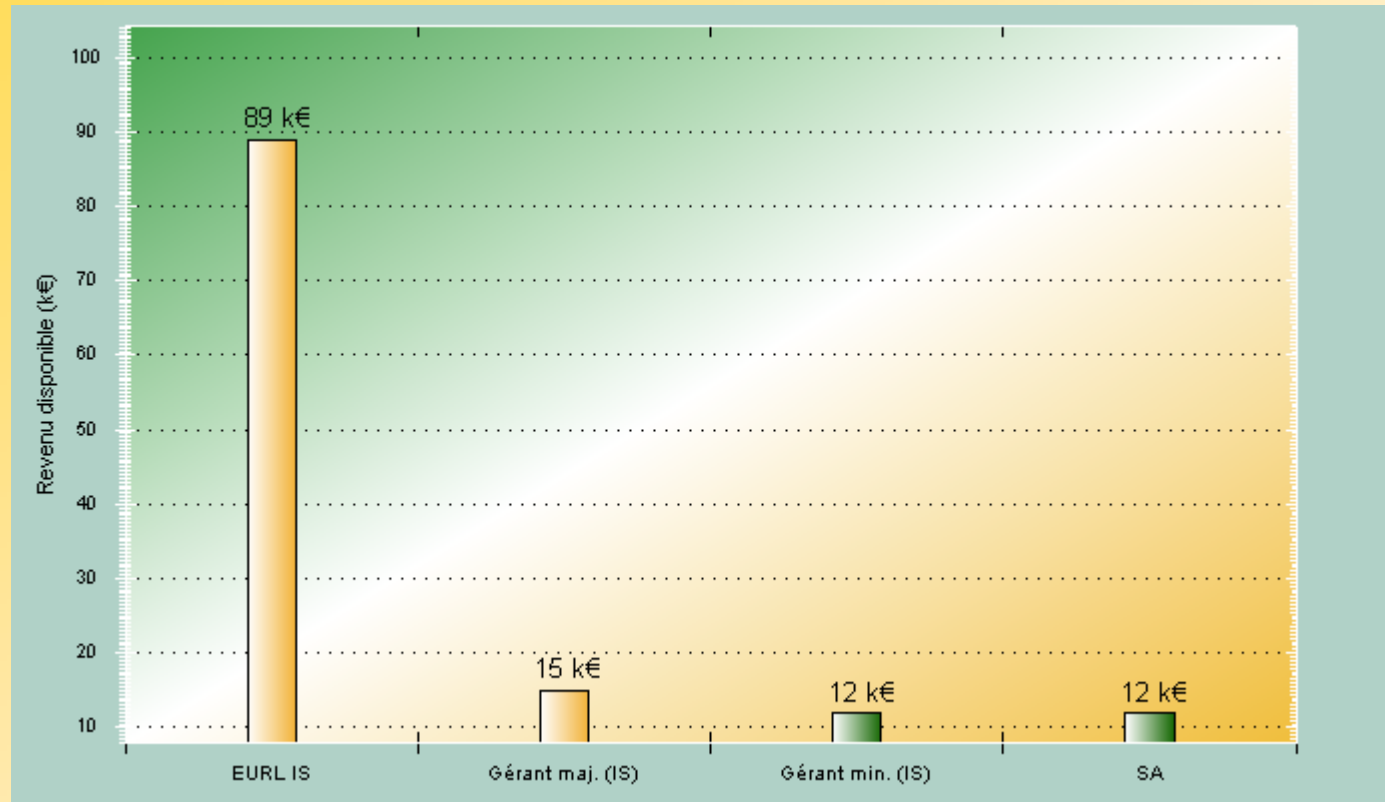
L'analyse ne saurait toutefois être complète sans un état précis des prestations auxquelles chaque statut peut permettre de prétendre.

Si le statut de Travailleur Non Salarié a su globalement s'imposer, le statut salarié reste incontournable dans certains cas de figure.

Les objectifs de votre étude

- L'étude vous propose un comparatif sur la base de vos paramètres personnels.
- Elle vous permet de fixer le meilleur niveau de revenu disponible compte tenu des différentes charges sociales et fiscales prévisibles
- Elle tient compte :
 - Des garanties prévoyance (arrêt de travail, décès)
 - Des incidences en matière de droits à retraite

Votre situation personnelle



Le graphique vous permet de visualiser simplement la stratégie la mieux adaptée à votre situation.

- La courbe représente le revenu disponible (ce qui reste « dans votre poche » une fois que vous avez payé impôts et charges sociales),
- Les tranches de couleur identifient les prestations des régimes obligatoires (plus votre rémunération augmente, plus vos cotisations sociales sont improductives).

Le Tableau de Synthèse

Libellés		EURL (Option IS)	Gérant Majoritaire de SARL (Option IS)	Gérant Egalitaire de SARL (Option IS)	PDG de S.A. (ou SAS) (Option IS)
1-	Résultat avant prélèvements sociaux et fiscaux du chef d'entreprise	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €
2-	Bénéfice net comptable (BIC ou BNC)				
	Rémunération nette de gérance ou Article 62	15 000 €	15 000 €		
	Rémunération nette du dirigeant salarié			12 153 €	12 153 €
3-	Montant distribué au chef d'entreprise	92 622 €	0 €	0 €	0 €
4-	VENTILATION DES PRELEVEMENTS				
	Charges sociales obligatoires	- 6 551 €	- 6 551 €	9 493 €	9 493 €
	Charges sociales facultatives	0 €	0 €		
	Impôt sur les sociétés	- 35 827 €	- 35 827 €	- 35 796 €	- 35 796 €
	Impôt sur le revenu	- 18 392 €	0 €	0 €	0 €
5-	REVENU DISPONIBLE				
	Total du revenu disponible	89 230 €	15 000 €	12 153 €	12 153 €
6-	PRINCIPALES PRESTATIONS DES REGIMES OBLIGATOIRES				
	IJ de l'assurance maladie (par jour)	19 €	19 €	21 €	21 €
	Incapacité totale (par an)	7 013 €	7 013 €	7 700 €	7 700 €
	Capital décès	6 862 €	6 862 €	3 850 €	3 850 €
	Retraite de base (nb trimestres)	4	4	4	4
	Total des droits à retraite acquis (par an)	165 €	165 €	188 €	188 €

Etat comparatif

Statut	Points forts	Points faibles
Salarié	<ul style="list-style-type: none">- Indemnisation plus performante de la maladie grâce aux obligations conventionnelles- Prise en charge des accidents du travail et des maladies professionnelles- Indemnisation éventuelle du chômage- Accès à la retraite de cadres	<ul style="list-style-type: none">- Un statut coûteux qui laisse moins de place aux stratégies individuelles
Non salarié	<ul style="list-style-type: none">- Un statut peu coûteux- Un régime maladie de base aligné sur celui des salariés- La possibilité de se constituer des garanties supplémentaires à la carte	<ul style="list-style-type: none">- Absence de prise en charge des accidents du travail- Carence plus importante dans l'indemnisation journalière de la maladie- Un dispositif maternité réduit